

ON RECRUTE

> CHEF AUX OPÉRATIONS – FORMATION / SST

Service de sécurité incendie et civile



RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Le titulaire du poste assume la responsabilité de superviser la formation, le perfectionnement des intervenants et plusieurs aspects associés à la santé et sécurité des pompiers, tout en assurant la supervision du personnel à sa charge. Il est appelé à :

- Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des opérations en lien avec la formation et le maintien de compétence du personnel du Service de sécurité incendie;
 - Assister le directeur du Service dans l'élaboration de politiques, procédures et directives en vue d'encadrer le travail des pompiers en lien avec la santé et sécurité au travail au sein du Service de sécurité incendie;
 - Organiser ou assister à divers comités de travail comme des réunions de l'état-major, le comité SST, le comité de relation de travail ou d'autres comités de gestion interne et représenter le Service lors d'activités externes requérant sa présence;
 - Participer à l'administration de la convention collective des pompiers au quotidien et en coordonner l'application au sein du Service;
 - Élaborer et participer à la planification du budget annuel pour les activités sous sa responsabilité, tout en effectuant les réquisitions, le suivi budgétaire et le contrôle des dépenses en cours d'année, conformément aux directives et politiques de la Ville;
 - Participer et collaborer à la planification stratégique de l'organisation et développer les objectifs à court, moyen et long terme;
 - Évaluer conjointement avec les autres chefs les compétences et le rendement des équipes de travail sous sa responsabilité;
 - Effectuer diverses rencontres et interventions ponctuelles, individuelles et/ou de groupe avec l'équipe sous sa responsabilité;
 - Apporter encadrement, supervision, suivi et soutien auprès des équipes sous sa responsabilité;
 - Évaluer et approuver, selon les besoins du Service, toute demande de congé ou de temps supplémentaire;
 - Promouvoir et assurer la santé et la sécurité au travail en tout temps et faire respecter les règles de SST pour l'ensemble des opérations du Service;
 - Procéder, conjointement avec le Service des ressources humaines, à des enquêtes relatives à des accidents, blessures ou autres problèmes associés à la santé et sécurité au travail;
 - Coordonner la formation obligatoire des nouveaux pompiers et officiers au sein du Service de sécurité incendie, en collaboration avec la MRC, notamment pour le programme d'aide-financière à la formation;
 - Identifier les besoins de formation continue du personnel, élaborer les programmes appropriés, superviser la diffusion de ceux-ci et effectuer la mise à jour des registres de formation pour l'ensemble du personnel;
 - Organiser, avec le support des autres chefs ou capitaines, le travail à être exécuté en caserne par l'équipe en devoir comme la fourniture, l'inspection et l'entretien du matériel, le nettoyage des casernes, des véhicules et des équipements;
 - Recueillir et compiler les données des activités en caserne dans le logiciel incendie afin de rédiger les rapports d'activités et les rapports statistiques relatifs aux incendies;
 - Fournir mensuellement à son supérieur un rapport sur les activités et statistiques;
 - Transmettre annuellement les informations pour l'élaboration du rapport d'activité annuel du Service;
 - Organiser, diriger et contrôler les activités relatives à la gestion et l'exécution des interventions d'urgence lorsque requis en tant qu'officier d'intervention;
 - S'assurer que les interventions d'urgence soient documentées et organisées par la prise de rapport et l'entrée de données dans le logiciel incendie (rapports d'intervention, DSI-2003, feuilles de présence, etc.);
 - Procéder à une analyse rétrospective suite à une intervention avec les autres cadres du Service;
 - Agir à titre de gestionnaire de site dans le cadre du plan municipal de sécurité civile (PMSC);
 - Combattre les incendies (ou toute autre intervention connexe) lorsque la situation le requiert;
 - Effectuer de la garde externe selon le calendrier annuel, conformément aux directives et politiques du Service.
- * Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.**

EXPÉRIENCE / ATOUT

- Posséder un minimum de dix (10) ans d'expérience en tant que pompier et/ou préventionniste;
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience en tant qu'officier-cadre;
- Posséder un minimum de trois (3) ans d'expérience à titre d'instructeur en sécurité incendie;
- Connaissance approfondie du logiciel de gestion incendie *Première Ligne*;
- Connaissance des logiciels de la suite Office (Word, Excel, etc...);

Formation universitaire de premier cycle en éducation ou en gestion de la santé et sécurité au travail est un atout.

COMPÉTENCES ET APTITUDES REQUISES

- Démontrer des réalisations associées à la création et la gestion d'un programme de formation et de maintien des compétences en sécurité incendie;
- Démontrer d'excellentes aptitudes pour diriger des équipes de pompiers, d'officiers et pour exercer un leadership mobilisateur;
- Faire preuve d'une grande efficacité et d'un très bon jugement;
- Être en mesure de prendre des décisions dans des situations d'urgence parfois complexes;
- Avoir une grande disponibilité;
- Être capable de travailler en équipe;
- Démontrer du courage managérial.

QUALIFICATIONS

- Avoir complété la formation Officier 1 et Officier 2, incluant la certification Instruction 2, de l'ÉNPQ;
- Avoir complété le cours d'officier en santé et sécurité au travail du programme de l'AEC pour officiers de gestion;
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

- Poste cadre, régulier à temps plein;
- Rémunération annuelle entre 74 609 \$ et 95 774 \$ pour l'année 2025;
- Prime de garde hebdomadaire de 507.40 \$ (estimation d'environ 13 périodes de gardes par année);
- Avantages sociaux attrayants.

CANDIDATURE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation, à l'attention de M^{me} Pascale Aubin, coordonnatrice des ressources humaines, à l'adresse suivante : rh@vivrescb.com ou en ligne sur vivrescb.com/emplois au plus tard le 10 septembre 2025.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Dans le cadre du processus de dotation, en plus de l'entrevue et du test écrit, une vérification des antécédents judiciaires peut être requise.

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt pour le poste. Seules celles sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

L'utilisation du genre masculin dans ce contexte vise simplement à alléger le texte.